

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SEPTIÈME ANNÉE. — 1878-1879

MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1880

EXCURSION BOTANIQUE

AU

MONT MEZENC

PAR

L. SARGNON

Si le botaniste ne peut plus guère compter sur des découvertes en phanérogamie dans le parcours des régions qui confinent à la nôtre, il est pour lui une étude toujours pleine d'intérêt, c'est l'examen comparatif de la Flore d'une chaîne de montagnes, sur plusieurs points et à diverses altitudes. Tel était pour nous le principal attrait d'une excursion au mont Mezenc, le sommet le plus élevé de la chaîne des Cévennes. Le mont Pilat, qui forme un des anneaux de cette longue chaîne, est familier aux botanistes lyonnais. Ils l'ont parcouru dans tous les sens, et de tout temps se sont crus autorisés à le comprendre dans leur domaine; c'est à ce titre que notre Société en faisait les honneurs, il y a deux ans, aux botanistes qui prenaient part à la session extraordinaire, tenue en notre ville par la Société botanique de France. Il n'en est pas de même du mont Mezenc; son éloignement, les difficultés de transport, en avaient jusqu'ici écarté les botanistes lyonnais; aujourd'hui les voies ferrées l'ont rapproché de nous; ce n'est plus un long voyage, mais une simple excursion pour laquelle trois journées suffisent, ainsi que nous en avons fait l'expérience. Toutefois, dans un si court espace de temps, on ne peut avoir la prétention de tout découvrir; pour faire un tableau complet de la Flore d'une localité, il faut y revenir à plusieurs reprises et à différentes époques de l'année; aussi en vous faisant le compte rendu de notre excursion, notre ambition se borne-t-elle à

vous donner un aperçu de la Flore du Mezenc, et à dresser les jalons d'une route qui sera certainement suivie par quelques-uns de nos collègues.

Traçons d'abord à grands traits la géographie et la constitution physique de la chaîne de montagnes à laquelle appartient le Mezenc, chaîne qui occupe une place importante dans le système orographique de notre pays.

La dénomination qu'elle porte aujourd'hui ne nous est arrivée qu'après avoir subi diverses variations : César l'appelle *mons Cebenna* : Nous lisons en effet dans ses Commentaires au livre VII : « In Helvios proficiscitur. Etsi mons Cebenna
« qui Arvernos ab Helviis discludit, durissimo tempore anni,
« altissimâ nive iter impediabat, tamen discussâ nive sex in
« altitudinem pedum atque ità viis patefactis, summo mili-
« tum sudore, ad fines Arvernorum pervenit. Quibus oppressis
« inopinantibus, quod se Cebenna, ut muro, munitos estima-
« bant, ac ne singulari quidem unquam homini, eo tempore
« anni, semita patuerant » (1).

César n'indique pas l'endroit précis de son passage, mais il semble résulter de la comparaison du texte avec la carte des Gaules, qu'il a dû s'effectuer non loin du mont Mezenc, probablement aux alentours du mont Gerbier-des-Joncs.

Strabon, contemporain de César dont il a certainement connu les Commentaires, dénature singulièrement la dénomination de *Cebenna* ; nous trouvons en effet au livre IV, chapitre I, de sa Géographie, le passage suivant qui se rapporte évidemment à la chaîne de montagnes qui nous occupe : « Ils appellent Aquitains et Celtes les peuples qui, près des Pyrénées, sont séparés par le mont Cemmène. — Des Pyrénées part à angle droit le mont Cemmène, au milieu d'une plaine de la Gaule et va se terminer près de Lyon,

(1) César se rendit chez les Helves. Le mont Cebenna qui sépare les Arvernes des Helves présentait de grands obstacles à sa marche, à cause de la neige qui le couvrait ; on était alors à l'époque la plus rigoureuse de l'année ; cependant la neige ayant été enlevée sur une hauteur de six pieds, et la route ayant été ainsi ouverte à grand'peine par les soldats, il parvint aux frontières des Arvernes. Ceux-ci furent accablés à l'improviste, car ils se croyaient défendus par le mont Cebenna comme par un mur. Jamais, en cette saison, la montagne n'était accessible, même à des voyageurs isolés.

après s'être prolongé dans l'espace d'environ deux mille stades (cinquante-huit lieues). »

Et plus loin : « Ils appellent Aquitains ceux qui habitent en deçà du fleuve de la Garonne, au nord des Pyrénées et des Cemmènes jusqu'à l'Océan. »

Pline, qui est venu après eux, lui donne la dénomination de mons Gebenna, dans le passage suivant du livre III, chapitre V, de son Histoire naturelle : « *Narbonensis a reliqua Gallia latere septentrionali montibus Gebenna et Jura* » *dividitur* » (1).

Enfin, Pomponius Mela, contemporain de l'empereur Claude, revient à la dénomination adoptée par César, en employant toutefois le pluriel au lieu du singulier ; il dit en effet, dans son ouvrage de Situ Orbis : « *Gallia Lemanno lacu et Cebennicis montibus in duo latera divisa est* (2). »

Il est plus que probable que cette diversité dans les appellations données aux Cévennes par les auteurs que nous venons de citer, tient à la difficulté que rencontraient les langues grecque et latine à rendre la prononciation des peuples barbares. Il serait du reste facile d'en citer plus d'un exemple.

Sur l'étendue de cette chaîne les opinions varient ; nous venons de voir que, dans la pensée de Strabon, elle commençait aux Pyrénées pour finir à Lyon, probablement par le Pilat ; mais l'opinion la plus générale, la prolonge beaucoup plus loin et lui rattache les montagnes du Forez, du Beaujolais, et du Mâconnais, jusqu'au Morvan ; cette opinion nous paraît suffisamment justifiée par la direction de ces montagnes et la nature de leurs terrains qui en font une dépendance et comme les racines de la chaîne Cévennoise.

Les sommités présentent des altitudes qui oscillent entre 1,100 et 1,800 mètres ; ainsi, en allant du nord au sud, et en laissant de côté la partie septentrionale, de beaucoup la moins élevée, nous trouvons :

Le mont Pilat, Crêt de la Perdrix. 1,434 mètres

Dans l'Ardèche et la Haute-Loire, la montagne de la Louvesc. 1,257 —

(1) La Narbonaise est séparée du reste de la Gaule, du côté nord, par les monts Gebenna et Jura.

(2) La Gaule est divisée en deux parties par le lac Léman et les monts Cévennes.

La citadelle de Sainte-Agrève.	1,156 mètres.	
La montagne de Vernon, près Saint-Bonnet-le-Froid, qui donne naissance au Doux et à la Cance.	1,125	—
La montagne de Chanteperdrix, près Devenet.	1,186	—
La montagne des Hugons, où l'Eyrieux prend sa source.	1,203	—
Le mont d'Alhambre.	1,695	—
Le mont Mezenc.	1,754	—
Le Gerbier-des-Joncs, sur le versant méridional duquel la Loire prend sa source. . . .	1,562	—
La montagne d'Aspergeyre, près Mayres. .	1,507	—
Le grand Tanargue, près Loubaresse. . .	1,528	—
Le Platarnier, près Saint-Etienne de Lugdarès.	1,373	—
L'Espervelay, au-dessus de Saint-Laurent-les-Bains.	1,410	—
Dans la Lozère :		
Le mont de Lozère	1,690	—
Le mont Crucinas	1,718	—
Le mont Aigoual	1,564	—
Dans l'Hérault :		
L'Espinouse.	1,280	—
Enfin la montagne Noire qui forme la séparation des bassins du Tarn et de l'Aude. .	1,260	—

L'ossature principale de cette longue chaîne depuis le Pilat jusqu'à la Montagne Noire est granitique, gneissique et schisteuse. A une époque qui ne peut être exactement déterminée, mais qui dans tous les cas est postérieure à l'époque tertiaire, elle a été traversée, dans sa partie centrale, par l'éruption de masses volcaniques, basaltes, trachytes, phonolithes et laves diverses, qui ont formé le massif du Mezenc et du Gerbier-des-Joncs, et plus loin la roche de Gourdon et la chaîne des Coirons jusqu'à Rochemaure, sur la rive droite du Rhône.

Le basalte pyroxénique est la roche dominante dans toute la partie sud-est du département de la Haute-Loire; cette même roche constitue aussi le sol de la contrée qui s'étend depuis la base du Mezenc et du Gerbier-des-Joncs jusqu'à

Rochemaure. Dans le massif du Mezenc et du Gerbier-des-Jons, le basalte est remplacé par des roches trachytiques et phonolithiques, notamment sur presque toutes les sommités des communes du Béage, de Sainte-Eulalie, Borée, Saint-Martial, des Sagnes, de Laprade près Lachamp-Raphaël, et enfin de Grésières, près de Saint-Julien-du-Gua.

Le phonolithe est une roche tabulaire, qu'on exploite sur plusieurs points des susdites localités pour en faire des Lauzes servant à couvrir la toiture des maisons et remplaçant l'ardoise ; son nom composé de deux mots grecs $\varphiωνη$ (son) et $\lambdaίθος$ (pierre), vient de ce que la roche rend un son éclatant, presque métallique, lorsqu'on la frappe.

L'éruption volcanique qui a donné naissance au mont Mezenc n'a pas dépassé au nord le département de la Haute-Loire. Le mont Pilat est dû à un soulèvement plus ancien ; la masse centrale en est granitique ; sa base est entourée d'une bordure de micaschiste puis de gneiss. De cette différence dans la nature des terrains entre les deux montagnes, il ne faudrait pas conclure à une différence dans les flores, ou bien à la négation de l'influence du sol sur les végétaux : de telles conclusions seraient erronées ; en effet, les roches volcaniques ont pour base principale les silicates d'alumine, de chaux, de fer et de magnésic, qui exercent sur les végétaux la même influence que les silicates alumino-potassiques des granites, gneiss et micaschistes, sauf dans le cas où des sources gazeuses ont décomposé le silicate de chaux des roches labradoriques, pour le transformer en carbonate de chaux, comme cela est arrivé en quelques points du massif du Puy-de-Dôme.

Je termine cette digression, pour arriver à l'excursion du mont Mezenc, que j'ai faite sur la fin du mois de juillet dernier, en compagnie de MM. Perroud et Saint-Lager.

De même que le mont Pilat, mais plus au sud, le mont Mezenc sépare les bassins du Rhône et de la Loire. Nous pouvions donc nous y rendre par l'une ou l'autre vallée ; d'une part, en suivant le Rhône par la voie ferrée jusqu'à Tournon, puis en prenant par le Cheylard, Fay-le-Froid ou Borée ; d'autre part, en suivant la Loire, par Saint-Etienne, le Puy, et de là par le Monastier et les Estables. Après avoir consulté nos cartes et pris des renseignements auprès de personnes connaissant la

localité, nous nous décidâmes pour le second de ces itinéraires, en quoi nous fûmes assez bien inspirés.

Le 27 juillet dernier, à cinq heures du matin, nous prenions le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne. Je n'ai rien à vous dire de la première partie de notre route, si ce n'est que le botaniste ne peut parcourir cette contrée triste et monotone, complètement envahie par l'industrie, sans songer à la merveilleuse végétation qui s'y était développée à l'époque carbonifère, et qui a produit ces couches de houille si profondes qu'une exploitation de plusieurs siècles n'a pu les épuiser ; il songe à ces Fougères arborescentes, à ces gigantesques Sigillariées et Lycopodiniées qui devaient alors couvrir ces vallons où l'on ne voit plus, de nos jours, que des arbustes rabougris et une végétation des plus maigres. A partir de la gare du Pertuiset, le paysage prend une couleur plus pittoresque ; la voie ferrée suit les contours de la Loire qui coule modestement au fond d'une gorge étroite et dénudée. A Pont-sur-Lignon nous traversons, près de son embouchure, le Lignon, petite rivière dont nous trouverons la source aux pieds du Mezenc, et qu'il ne faut pas confondre avec le Lignon célébré par Honoré d'Urfé. Entre cette gare et celle de Retournac, nous apercevons sur les balcons de la voie deux plantes qui excitent notre envie, le *Centaurea maculosa* Lam. et le *Dianthus graniticus* Jord. ; mais le chemin de fer n'a pas pour le botaniste les mêmes complaisances que la diligence : il faut nous contenter de la vue et de l'espoir de les retrouver plus loin.

En approchant du Puy, la Loire s'infléchit à droite, en coulant au bas de coteaux surbaissés et garnis de maisons blanches, coquettement encadrées dans le feuillage. A gauche, une enceinte de montagnes ferme l'horizon.

La ville du Puy est bâtie entre deux petites rivières, la Borne et le Dolaison ; elle occupe le centre d'un vaste cirque formé de terrains tertiaires, au milieu desquels s'élèvent, à peu de distance l'un de l'autre, les rochers Corneille et Saint-Michel, dykes basaltiques, contenant quelques fragments anguleux de granite, de gneiss et de calcaire altéré qui ont été comme arrachés aux parois de la cheminée à travers laquelle ces pitons volcaniques ont fait éruption.

A l'entrée de la ville se trouve une vaste place, ornée d'une fontaine monumentale, don de Crozatier à ses concitoyens.

L'artiste s'est évidemment inspiré du chef-d'œuvre de Pradier ; sa fontaine est couronnée de la statue de la ville du Puy, et autour du piédestal, à une certaine hauteur, quatre sujets en bronze représentent le Rhône et l'Allier et deux autres rivières ; le bassin est fait d'un fort beau granite du pays.

Tandis que la ville moderne s'étend de plus en plus dans la plaine, l'antique cité se groupe autour du rocher Corneille ; en la traversant par des ruelles étroites, sinueuses et montueuses, on arrive successivement à l'église des Pénitents, *Societas gon-falonis*, comme ils se dénomment, puis à la chapelle du Séminaire et au-dessus à la Cathédrale, monument d'un style roman byzantin, remarquable par son perron, sa façade et sa voûte que soutiennent d'énormes colonnes basaltiques. Dans l'intérieur, notre attention est appelée par deux immenses tableaux, d'un caractère presque aussi naïf l'un que l'autre, bien que séparés par plus de deux siècles ; l'un représente une procession faite en l'an 1630 pour remercier Dieu de la délivrance d'une peste effroyable, qui avait fait dans la ville près de dix mille victimes ; l'autre représente la cérémonie d'inauguration de la statue de la Vierge, qui surmonte le rocher Corneille. Avant de quitter la cathédrale n'oublions pas, en notre qualité de Lyonnais, de mentionner, parmi ses richesses, un magnifique lampadaire, chef-d'œuvre de notre ami Armand Calliat.

Une grille en fer, à la porte de laquelle on paye un droit de dix centimes, ouvre sur un jardin qui contourne le rocher et à travers lequel on effectue l'ascension par des pentes assez raides, entrecoupées d'escaliers ; quelques maigres plate-bandes, des arbustes rabougris et un simulacre de bassin font tout l'ornement de ce jardin. Le sommet est couronné par une étroite esplanade d'où l'on domine la ville, et sur laquelle se dresse la statue de la Vierge, œuvre de Bonnassieu, faite avec le bronze des canons pris à Sébastopol. Elle est creuse et en plaques boulonnées. Un escalier intérieur conduit jusque dans la tête de la statue, où plusieurs personnes peuvent se tenir debout. Sur les bords de l'esplanade, nous récoltons quelques pieds assez chétifs du *Centaurea maculosa* Lam. et du *Lactuca viminea* Link.

Après avoir ainsi rempli nos devoirs de touristes, nous partons à deux heures par la voiture publique du Monastier.

La route n'offre qu'un médiocre intérêt ; des vallons, des

prairies, des champs de blé et au-dessus de maigres bouquets de Pins sylvestres, le tout encadrant quelques rares maisons : tel est le fond du tableau ; seules les ruines du château de Bouzols, que nous apercevons à une certaine distance, mettent un peu de pittoresque dans ce paysage monotone.

Nous arrivons un peu avant cinq heures au Monastier, où nous descendons à l'Hôtel des Voyageurs, tenu par Louis Argaud. Pendant que l'on y prépare notre dîner, nous suivons la longue rue étroite, mal pavée et boueuse, qui constitue ce pauvre chef-lieu de canton ; des enfants et des porcs s'y vautrent à l'envi et forment un tableau des plus réalistes. Sur le seuil des maisons des groupes de femmes et de jeunes filles se livrent à la fabrication de la dentelle ; leurs mains habituées à ce travail dès le jeune âge, entrelacent les bobines avec une dextérité surprenante ; c'est l'unique industrie du pays. Nous nous hâtons de sortir de ce cloaque continu, pour gagner la campagne, en nous dirigeant vers les roches basaltiques qui dominent le bourg au nord-est et lui forment comme un rempart. Cette courte promenade nous suffit pour constater que la flore de cette localité est des plus pauvres ; c'est celle des pays granitiques peu élevés. A l'exception du *Saxifraga hypnoides* L., dont les fleurs étaient déjà passées, et du *Carlina acanthifolia* L., encore peu développé, nous ne rencontrons que les plantes les plus vulgaires de ces terrains, savoir :

Verbascum nigrum L.	Bupleurum falcatum L.
Amelanchier vulgaris Mœnch	Linaria striata D C.
Cirsium eriophorum Scop.	Echium vulgare L.
Carduus nutans L.	Digitalis purpurea L.
Achillea setacea W. K.	Teucrium Scorodonia L.
Galeopsis ochroleuca Lam.	Pteris aquilina L.
Scabiosa Columbaria L.	Sempervivum tectorum L.

et une forme de *Sempervivum* qui paraît se rapprocher du *S. arachnoideum* L.

Enfin n'oublions pas de mentionner une des plantes caractéristiques des Cévennes, le *Sarothamnus purgans* G. G., qui remplace le *Sarothamnus vulgaris* Wimm. de nos pays.

La table et le logis de l'Hôtel des Voyageurs laissent beaucoup à désirer, et nous regrettons vivement de ne pas avoir poussé notre course jusqu'aux Estables, où nous pouvions arriver avant la nuit. On nous avait fait de ce village le portrait le plus noir : il fallait, nous disait-on, se résigner à

manger du pain moisi et à coucher dans des placards, sans parler de la mauvaise réputation des habitants. Ce tableau, peut-être exact il y a quelques années, ne l'est plus aujourd'hui ; car, en traversant le lendemain les Estables, nous y avons aperçu des maisons nouvellement bâties et une auberge qui n'avait pas trop mauvaise mine. Du reste, des Estables il nous eût été facile de gagner l'habitation du garde-forestier, à quelques centaines de mètres au-dessus, où nous eussions trouvé une hospitalité au moins aussi confortable que celle de l'Hôtel des Voyageurs. Ce ne fut pas notre seule erreur : cédant aux conseils intéressés de l'aubergiste et aux sollicitations d'un ecclésiastique qui se rendait au Béage et manifestait un vif désir de notre compagnie, nous acceptâmes de nous faire conduire en voiture, le lendemain matin, jusqu'au col de Chabanis. Cette voie avait pour nous le double inconvénient, d'allonger de beaucoup le chemin et de nous détourner du mont Alhambre, où nous eussions trouvé diverses plantes, entre autres le *Cirsium Erysithales* Scop. La seule compensation était de payer fort cher un trajet de quelques kilomètres. A ceux donc qui seraient tentés de faire l'excursion du mont Mezenc, nous conseillerons, en vertu de notre expérience, de régler leur marche de la manière suivante : s'arrêter le moins possible au Puy, prendre une voiture particulière, au lieu d'attendre la diligence qui ne part qu'à deux heures du soir, dîner rapidement au Monastier, se diriger sur le mont Mezenc par le mont Alhambre, et aller coucher dans la maison du garde-forestier, au-dessus des Estables.

Le lendemain, à six heures du matin, nous partons en compagnie de l'ecclésiastique en question et du garde-forestier qui était arrivé à l'hôtel dans la nuit. Nous remontons la rive droite de la Gazeille, petite rivière qui coule au bas du Monastier et dont le flot chétif et l'allure paisible étaient loin de nous faire soupçonner les dévastations qu'elle devait commettre deux mois plus tard.

Le pays se montre de plus en plus pauvre ; les cultures disparaissent peu à peu pour faire place à de maigres bouquets de Pins. A Crussioles, hameau composé de quelques misérables cabanes, nous traversons la rivière et nous prenons une rude montée qui doit nous conduire jusqu'au col. A droite, nous cotoyons une jeune plantation de Chênes appartenant à l'Etat. Sur

les pentes à gauche, de l'autre côté de la rivière, nous apercevons le hameau de la Roche et le village de Freycenet. La voiture s'arrête au col de la montagne, un kilomètre avant le petit hameau de Chabanis, à une altitude de 1248 mètres. Nous avons mis deux heures pour faire un trajet de six à sept kilomètres.

Dans le parcours, les seules plantes qui aient appelé notre attention, outre celles déjà citées, sont :

Mentha sylvestris L.

Angelica sylvestris L.

Sedum reflexum L.

Armeria plantaginea Willd.

Dipsacus sylvestris L.

Scleranthus perennis L.

Dianthus deltoides L.

— *sylvaticus* Hoppe.

Ce dernier, commun dans l'Auvergne, le Cantal et le Forez, ne paraît pas s'étendre jusqu'au Pilat.

A la descente de la voiture, guidés par le garde-forestier, nous prenons un sentier à gauche du col, dans la direction du Mezenc que nous n'apercevons pas encore. Après une marche d'environ trois-quarts d'heure à travers champs, sur un plan fortement incliné, nous atteignons le versant opposé, d'où nous découvrons enfin la montagne, et à ses pieds le village des Estables. Nous traversons de vastes prairies tourbeuses, au milieu desquelles paissent de nombreux troupeaux de bœufs, appartenant à la race du Mezenc, si renommée dans les concours d'animaux gras, à Paris et à Lyon. En passant, le Garde nous montre la ferme Michel, de modeste apparence et dans laquelle, nous dit-il, nous trouverions la plus remarquable collection de médailles obtenues dans les concours.

Nous traversons les Estables, sans nous y arrêter, et nous gagnons la maison du Garde, également distante du village et du sommet de la montagne ; c'est un vaste bâtiment, de construction récente ; il est isolé entre des prairies et de jeunes plantations de Pins qui ont besoin d'une active surveillance.

Dans les pâturages qui précèdent les Estables, soit que la saison fût trop avancée, soit que la présence habituelle des bestiaux ne permette pas à la végétation de s'y développer, nous n'avons rencontré aucune plante ; mais à partir des Estables, dans les prés que l'on commençait à faucher, nous pûmes nous croire transportés au Pilat, tant était grande l'analogie qui se révélait entre les deux Flores.

C'étaient successivement :

Centaurea nigra L.	Alchemilla alpina L.
Campanula linifolia Rehb.	Doronicum austriacum Jacq.
Meum athamanticum Jacq.	Arnica montana L.
Alchemilla vulgaris L.	Viola sudetica Willd.

et une forme de cette dernière Violette, remarquable par l'ampleur de ses feuilles, de ses stipules et de ses pétales ; cette forme, d'après ce qui m'a été affirmé depuis, aurait été rencontrée au Pilat.

Puis dans les endroits mouillés :

Epilobium obscurum Rehb.	Philonotis fontana Brid.
— palustre L.	Angelica pyrenaica Spreng.
— alpinum Fries.	Crepis succisæfolia Tausch.
Sedum villosum L.	Hypochoeris maculata L.
Juncus squarrosus L.	Allosurus crispus Bernh.
Gentiana Pneumonanthe L. var. humilior.	Saxifraga stellaris L.
	Juncus alpinus Vill.

Ces trois dernières espèces, qui appartiennent aux Alpes du Dauphiné, que l'on retrouve, il est vrai, dans l'Auvergne et le mont Dore, manquent dans le massif du Pilat.

Après avoir fait une longue station dans la maison du Garde, nous reprenons l'ascension du Mezenc, par une pente douce et gazonnée.

Nous récoltons :

Trollius europæus L.	Leontodon pyrenaicus Gouan.
Arnica montana L. var. longifolia.	Gnaphalium sylvaticum L.
Solidago monticola Jord.	Luzula campestris D C.
Galium saxatile Lam.	Scabiosa sylvatica L.
Senecio adonidifolius Lois.	Poa sudetica Hænek.
Imperatoria Ostruthium L.	Hypericum fimbriatum Lam.

Le *Dianthus sylvaticus* Hoppe devient de plus en plus abondant et s'épanouit en larges touffes gazonnantes.

Notons encore, comme plantes étrangères au Pilat, sans doute en raison d'une altitude insuffisante : *Serratula monticola* Bor., que nous avons trouvé tantôt à feuilles lyrées, pennatiséquées, tantôt à feuilles entières ; puis, *Luzula spicata* D C., *Gentiana lutea* L., *Phyteuma hemisphaericum* L., et *Festuca ovina* L.

Nous cherchons vainement le *Festuca pilosa* Hall. indiqué au Mezenc par la Flore française.

Nous sommes arrivés au sommet de la montagne qui forme une arête de deux cents mètres de long, dirigée du nord au sud entre deux pics situés aux deux extrémités. Le pic nord est

le plus élevé (1774^m); on y trouve encore la trace du signal de Cassini; il appartient au département de la Haute-Loire, tandis que l'autre se trouve sur celui de l'Ardèche. C'est par le premier que nous commençons l'exploration; nous y récoltons :

Vaccinium Myrtillus L.
Arbutus Uva ursi L.

Silene rupestris L.
Festuca spadicea L.

Ces deux dernières plantes, si répandues dans les Alpes et les Pyrénées, appartiennent également aux massifs de l'Auvergne et du Cantal, sans aller jusqu'au Pilat.

En nous dirigeant vers le pic méridional, nous rencontrons deux plantes étrangères aussi au Pilat : *Centaurea rufescens* Jord. et *Cytisus decumbens* Walp.

Mais tout notre souci était de découvrir le *Senecio leucophyllus* Dc., la perle du Mezenc. Bientôt, en tournant le versant sud du pic, dit de la Theulière, nous aperçûmes, à quelques mètres au-dessous de nous, de vastes touffes argentées, avec des fleurs en corymbe d'un jaune d'or : c'était la plante désirée, en pleine floraison.

Le *Senecio leucophyllus* tient en quelque sorte le milieu entre le *S. cineraria* D C. et le *S. incanus* L.; il diffère du premier par sa taille moins élevée, sa souche plus rameuse, son corymbe plus serré, ses feuilles blanches, argentées, lacinées, lyrées; du second par sa tige moins grêle, son corymbe plus élargi, plus fourni, ses calathides plus grandes; leurs feuilles se ressemblent par la teinte, mais elles diffèrent complètement par la forme : celles du *S. incanus* étant, les inférieures, divisées en segments obovés, et les supérieures, entières et linéaires.

Le *S. leucophyllus* est infiniment moins répandu que ses deux congénères; tandis que le *S. cineraria*, plante des côtes maritimes, s'étend en France depuis Aigues-Mortes jusqu'à la frontière de l'Italie, et se retrouve en Corse, en Sardaigne, en Sicile, à Rome, à Naples, en Espagne, en Dalmatie et dans le Peloponèse, le *S. incanus*, plante essentiellement alpine, se trouve en France dans le massif de montagnes qui va de Grenoble au mont Viso, et dans le reste de l'Europe en Suisse, en Piémont, en Espagne et en Hongrie. Le *S. leucophyllus* est limité à deux régions, les Pyrénées-Orientales et le mont Mezenc, et comme il est plus répandu dans les Pyrénées-Orientales, où il a plusieurs stations assez distantes, dans les vallées

d'Eyne, de Llo, de Prats de Balaguer, au Cambres d'Aze, à la Coma du Tech, à Costa-Bona et au Canigou, il y a lieu de se demander si ses graines n'ont pas été apportées au Mezenc par des troupeaux venus des montagnes du Roussillon.

Quelle que soit son origine, on ne peut contester que le *S. leucophyllus* constitue aujourd'hui une espèce parfaitement tranchée, et que notre pays a le droit de revendiquer comme sa propriété exclusive.

Ravis de notre conquête, et semblables à des larrons pressés d'emporter leur butin, peut-être bien aussi pour nous arracher à la tentation de trop saccager les précieuses touffes, nous nous hâtons de regagner le sommet, négligeant de visiter les anfractuosités de rochers et les chirats amoncelés sur les pentes de la montagne. Parvenus sur le pic, nous nous arrêtons pour jouir une dernière fois du splendide panorama qui s'offre à nos regards. A l'ouest, on découvre les cimes jadis incandescentes du Cantal, du Mont-Dore et du Puy-de-Dôme; au nord, la suite de la chaîne des Cévennes, et par delà les plateaux de la Bresse jusqu'au Jura; au sud-est les campagnes que domine le mont Ventoux et plus loin celles de la Provence; enfin, à l'est, les Alpes du Dauphiné et de la Savoie; mais le spectacle le plus curieux est celui que présente la partie sud de l'Ardèche, autrefois le Vivarais: il est impossible en effet, d'imaginer une contrée plus tourmentée; c'est un fouillis de montagnes affectant les formes les plus variées, les unes en cône régulier comme le Gerbier-des-Joncs, les autres avec des arêtes aiguës et déchiquetées. Vues des hauteurs du Mezenc toutes ces cimes semblent se précipiter et se heurter les unes contre les autres; on dirait une mêlée de géants.

Cependant le soleil s'incline sur l'horizon et nous avertit qu'il est temps de nous remettre en route, si nous voulons coucher à Fay-le-Froid, en passant par Chaudeyrolles.

Nous effectuons la descente par le versant oriental du pic nord; sa déclivité n'est guère plus forte que celle du versant des Estables. Au bas s'étendent des prairies arrosées par les sources qui donnent naissance au Lignon et dans lesquelles on retrouve encore la Flore du Pilat; nous citerons :

Crepis grandiflora Tausch.

Phyteuma orbiculare L.

Hypericum lineolatum Jord.

Polygonum bistorta L.

Cirsium palustre Scop. variété à fleur
blanche.

Orobus tuberosus L.
Caltha palustris L.
Geum rivale L.
Cardamine amara L.

Myosotis palustris With.
Mentha viridis L.
Trifolium spadiceum Vill.

Une seule plante, parmi celles qui frappent nos regards, fait exception à cette similitude des deux Flores c'est le *Cirsium rivulare* Link. qui appartient au massif central de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère.

Au lieu de suivre les prairies sur les bords de la rivière naissante où nous eussions rencontré l'*Arabis Cebennensis* D C., que notre collègue, M. Neyra, y avait abondamment récolté l'année précédente, nous allons droit à Chaudeyrolles, charmant village aux maisons blanches et couvertes en pierres phonolitiques, groupées autour de l'église neuve comme un essaim d'abeilles autour de sa ruche; nous nous y arrêtons juste le temps de nous enquérir de notre chemin, et nous pressons le pas en suivant à mi-coteau le cours du Lignon. Il était presque nuit lorsque nous arrivâmes à Fay-le-Froid. Notre premier soin fut de nous informer des moyens de transport, et ce ne fut pas sans une vive satisfaction que nous apprîmes qu'un service de courrier avait lieu chaque jour avec correspondance pour le Cheylard. Nos places retenues, j'allai demander un logement à l'hôtel Dupré, qui venait de m'être recommandé, lorsque j'appris que mes compagnons, séduits par les belles paroles du père Issartel, avaient accepté les offres de service qu'il venait de leur faire au nom de son fils, cuisinier, leur disait-il, des principaux hôtels de Lyon et de Saint-Etienne, et auquel il venait de céder son magnifique établissement. Nous apprîmes bientôt à nos dépens combien il en fallait rabattre des prétentions culinaires du fils Issartel et du confort de son auberge.

Fay-le-Froid est un gros bourg, chef-lieu de canton, fièrement campé sur un mamelon ouvert à tous les vents. Son église, adossée aux ruines d'un vieux château, forme un groupe pittoresque; sa vaste place et les nombreux cabarets qui en dessinent l'enceinte, indiquent que c'est un lieu de rendez-vous des populations voisines, le siège de foires importantes pour le commerce des bestiaux.

Le lendemain, à six heures du matin, on attelait sur la place un petit bidet à un équipage des plus primitifs: deux

banquettes peu rembourrées sur une seule paire de roues : c'était là le courrier de Fay-le-Froid à Saint-Martin-de-Valamas.

Comme bien l'on pense, nous sommes médiocrement rassurés sur notre sort à la vue de ce véhicule par trop simplifié, d'autant plus qu'on rapporte sur son compte de méchantes aventures, celle entre autres de ce médecin de la localité qui, transporté par le courrier pour secourir un voyageur grièvement blessé pendant le trajet, se voyait verser à son tour au même endroit, d'une façon presque aussi malheureuse que son client. Nous prenons place néanmoins, mais non sans de vives appréhensions.

La route après avoir traversé une première vallée, descend par une pente rapide et à l'aide de nombreux lacets sur les bords d'un ravin profond et taillé à pic, au bas duquel coule la Rimande, affluent de l'Erieux. Sur la gauche la montagne s'élève inculte, dénudée ; le *Senecio adonidifolius* Lois et le *Sarothamnus purgans* Godr. et Gren., y règnent sans partage ; le *Senecio* surtout montre, dans cette localité, une diffusion telle, que de la base au sommet de la montagne il couvre entièrement le sol, pendant près de dix kilomètres, c'est-à-dire jusqu'à Saint-Martin-de-Valamas. En approchant de ce village, la vallée s'élargit, les pentes s'abaissent et se couvrent de Châtaigniers. Un petit vallon latéral laisse apercevoir les ruines du château de Saint-Julien, dont il ne restera bientôt que le souvenir, grâce au sans-gêne des habitants qui viennent s'y approvisionner de matériaux.

Depuis Saint-Martin-de-Valamas jusqu'au Cheylard, toute la partie nord de l'Ardèche est constituée par des roches azoïques, gneiss, granite, ou micasciste. Nous sommes dans un pays cultivé, riche ; la route suit les bords pittoresques de l'Erieux, les vallées se succèdent, prairies dans le bas, bois de Châtaigniers dans le haut.

Une heure de voiture sépare Saint-Martin-de-Valamas du Cheylard, gros bourg industriel qui, depuis quelques années, a pris une telle importance, qu'on lui fait un chemin de fer pour le relier par Tournon à la grande voie méditerranéenne. La diligence qui fait le service des dépêches nous laisse à peine le temps de manger un morceau et nous remet en route pour Tournon.

Au sortir du Cheylard, une longue montée nous conduit au village des Nonnières et nous permet de récolter le *Dianthus graniticus* Jord., dont les larges touffes s'étalent en gazon sur les bords de la route.

Les Nonnières occupent un col qui sépare deux vallées, celle de l'Erieux dont le cours va en s'éloignant pour se jeter dans le Rhône près de la Voulte, et celle du Doux que nous allons rejoindre en suivant le cours de la Semène, l'un de ses affluents, qui prend naissance à ce même col et se jette dans le Doux à Lamastre.

Je glisserai rapidement sur le reste de notre voyage. Après avoir traversé le village de Saint-Prix, le relais de Laprat et le bourg de Lamastre, important chef-lieu de canton, la route s'élève par des lacets, de la rive droite du Doux jusqu'à la partie supérieure des collines et en suit tous les contours, en offrant aux regards des voyageurs les perspectives les plus variées ; la vue en effet domine toute la vallée, plonge sur les bords de la rivière, tantôt unis, tantôt escarpés, glisse sur les coteaux opposés, couverts de vignobles jusqu'ici épargnés par le terrible insecte, et va se perdre dans les vallons et dans les montagnes du nord de l'Ardèche. A partir du sommet de la rampe une descente rapide et sinueuse nous conduit jusqu'à Tournon ; les chevaux sont lancés à toute vitesse et c'est à peine si nous pouvons reconnaître au passage, sur les rochers qui bordent la route, le *Centaurea pectinata* L. et le *Silene saxifraga* L. Nous regrettons de n'avoir pas le temps de nous arrêter quelques minutes vers le grand pont jeté sur le Doux, pour y chercher l'une des plus rares Fougères de la Flore française, le *Notochlaena Marantæ*, qui se trouve là sur les rochers de la rive droite du Doux.

Un pourboire promis à notre conducteur, accélère encore la marche, ce qui nous permet d'arriver à la gare de Tain juste à temps pour y prendre le train de trois heures vingt-six minutes. A six heures du soir nous étions rendus à Lyon, après avoir fait dans notre journée soixante-quinze kilomètres en voiture et quatre-vingt huit en chemin de fer.